



COMPTE RENDU

Paris, le 26 mars 2026

Compte rendu d'audience à Matignon

Force ouvrière Fonction publique a été reçue à l'hôtel Matignon, au cabinet du Premier ministre, par le conseiller Fonction publique, le mardi 24 mars 2026.

Cette audience a confirmé un décalage croissant entre la réalité vécue par les agents publics et les réponses gouvernementales.

Sur les trois versants, le constat est partagé : perte de pouvoir d'achat, dégradation des conditions de travail et absence de perspectives salariales.

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie et du carburant, de nombreux agents, notamment les plus modestes, rencontrent désormais des difficultés concrètes pour aller travailler. Le gel du point d'indice, combiné à des indemnités insuffisantes (indemnités kilométriques notamment), accentue ce décrochage.

Nous avons réaffirmé notre opposition à la baisse de 10% de la rémunération en cas d'arrêt maladie, rappelé la situation inacceptable des femmes enceintes assimilées à des agents malades ou encore la réduction de l'indemnité de la vie chère en cas de maladie en outre-mer.

Nous avons également souligné la situation désastreuse de l'action sociale interministérielle.

Sur la méthode, la « *conférence TER* » du Gouvernement ou la « *revue stratégique 2035-2050* » de la DGAFP ne peuvent remplacer de véritables négociations. Sans ouverture rapide de discussions salariales, aucun signal crédible ne sera envoyé aux agents, alors que le calendrier budgétaire pour le PLF 2027 laisse craindre une nouvelle année blanche.

Nous attendons toujours la concrétisation des engagements portés par le ministre AMIEL comme le maintien à 100% de l'indemnité de vie chère en outre-mer en cas de congé longue maladie ou encore la possibilité de liquider le RAFP pour les catégories actives et superactives avant 64 ans.

Pour la Fonction publique hospitalière, nous avons une nouvelle fois fait état de la situation alarmante de notre secteur, et de l'absence de projet gouvernemental pour redonner à notre système de soins les moyens nécessaires pour retrouver la qualité des soins et conditions de travail dignes pour nos agents.

Nous avons par la suite fait état du manque de respect de ce gouvernement pour les agents hospitaliers avec le retard inadmissible de la parution des ratios de promotions pour 2026, le blocage des négociations sur la PSC en raison de l'absence d'arbitrage du Premier Ministre sur les moyens alloués au dispositif, ainsi que de la nécessité de revoir la carrière de certaines professions.



FONCTION PUBLIQUE

UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Pour la Fonction publique territoriale, nous avons évoqué la disparition de l'article 2 relatif au droit syndical dans le code général de la Fonction publique, ainsi que l'urgence de le réintégrer par un vecteur législatif.

Les employeurs territoriaux et les organisations syndicales ont d'ailleurs adressé un vœu en ce sens au Premier ministre.

Nous avons également dénoncé le prélèvement de 45 millions d'euros sur le budget du CNFPT, en rappelant que ces fonds relèvent du salaire différé et appartiennent avant tout aux agents. Cette somme équivalant par ailleurs au budget dédié à l'apprentissage.

Enfin, plusieurs sujets structurants demeurent sans réponse, qu'il s'agisse des conditions de travail ou de la santé mentale, alors même que les signaux d'alerte se multiplient.

Dans ce contexte, le seul message aujourd'hui perceptible par les agents est celui d'une absence de reconnaissance, voire d'un encouragement implicite à quitter la fonction publique, à travers la pérennisation de dispositifs comme la rupture conventionnelle.

En conclusion, l'urgence est désormais clairement posée :

- ouvrir sans délai de véritables négociations salariales ;
- apporter des réponses concrètes et immédiates sur les mesures du quotidien ;
- améliorer les conditions de travail et les évolutions de carrière des agents ;
- atteindre enfin l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.